

**Président**

**Joël BIANCO**

Lycée Louis-le-Grand  
123 rue Saint-Jacques 75005 PARIS  
Tél : 01 44 32 82 00  
joel.bianco@ac-paris.fr

**Vice-Présidente**

**Mireille BASSO**

Lycée Saint-Louis  
44 Boulevard Saint-Michel  
75006 PARIS  
Tél : 01 53 73 73 00  
mireille.basso@ac-paris.fr

**Vice-Président**

**François BECKRICH**

Lycée du Parc  
1 bd Anatole France 69006 LYON  
Tél : 04 37 51 15 51  
francois.beckrich@ac-lyon.fr

**Secrétaire général**

**Philippe TAMISIER**

Lycée Masséna  
2 avenue Félix Faure 06000 NICE  
Tél : 04 93 62 77 00  
philippe.tamisier@ac-nice.fr

**Secrétaire générale adjointe**

**Véronique REDINI**

Cité scolaire Jean-Baptiste Say  
6 rue Chardon Lagache  
75016 PARIS  
Tél : 01 53 92 78 00  
veronique.redini@ac-paris.fr

**Trésorière**

**Hélène MARTINEZ**

Lycée Alphonse Daudet  
3 boulevard Victor Hugo  
30900 NÎMES  
Tél : 04 66 36 34 34  
helene.martinez@ac-montpellier.fr

**Trésorier adjoint**

**André HARBULOT**

Lycée Montesquieu  
1, rue Montesquieu 72000 LE MANS  
Tél : 02 43 76 93 20

**Responsables correspondants  
académiques**

Rachel CANDOTTI (Thiers Marseille)  
Éric ALLIES DE GAVINI (Lakanal Sceaux)

**Communication, événements**

**Stéphanie MOTTA GARCIA**

Lycée Henri IV Paris

**Communication sur réseaux sociaux**

Julien CORDIER (Berthollet Annecy)

**Webmaster : Pascal CHARPENTIER**

Proviseur honoraire

**Rédaction du bulletin : J-F GUIPONT**

Proviseur-adjoint honoraire

# BULLETIN N° 99

Avril 2026

Après le congrès de janvier 2026



**APLCPGE**

**Lycée Louis-le-Grand**

**123, rue Saint-Jacques**

**75005 PARIS**

Ce bulletin de l'A.P.L.C.P.G.E. est consultable  
sur le site de notre association : [www.aplcpge.fr](http://www.aplcpge.fr)

# Sommaire du bulletin n° 99

<i>Éditorial du Président</i> .....	pages 2 - 3
<i>Programme du congrès</i> .....	pages 4 - 5
<i>Les ateliers du vendredi 16 janvier</i>	
- Echange de pratiques .....	pages 6 - 7
- Questions d'actualité .....	pages 8 - 10
<i>PV de l'AG extraordinaire du 17 janvier</i> .....	pages 11 - 13
<i>PV de l'AG ordinaire du 17 janvier</i> .....	pages 14 - 22
<i>La table ronde du samedi 17 janvier</i> .....	pages 23 - 36
<i>Représentativité de l'APLCPGE</i> .....	page 37
<i>Le conseil d'administration et le bureau de l'APLCPGE</i> .....	pages 38 - 39
<i>Liste des correspondants académiques</i> .....	page 40



## Editorial du président

Vous trouverez dans les pages qui suivent un compte rendu complet de notre **congrès des 16 et 17 janvier derniers**. Nous avons vécu ensemble deux belles journées studieuses mais aussi joyeuses et festives. Nos échanges ont été très riches et la croisière dansante sur la Seine à bord de la péniche « Sans Souci » restera dans les mémoires.

Un grand merci aux nombreux participants et à l'équipe organisatrice !

Nous pouvons l'affirmer et nous en réjouir : **notre association va bien**. Nos effectifs sont repartis à la hausse, nous permettant de franchir la barre des cent cinquante adhérents, ce qui n'était plus arrivé depuis 2020. En parallèle, notre implantation géographique s'est étendue et renforcée. Nous sommes désormais présents dans toutes les académies et représentons près d'un lycée public à CPGE sur trois, soit 47,8 % des divisions de prépas sur l'ensemble du territoire national.

A l'occasion du congrès 2026 nous avons rendu publics les **résultats de la première vague de notre enquête 2025-2026 sur le bien-être et la réussite en classe préparatoire**<sup>1</sup>. Près de 5 700 étudiants ont répondu, soit 27,6 % de plus qu'il y a deux ans<sup>2</sup>. Pour reprendre les termes du propos introductif à la note publiée par nos partenaires du CEPREMAP, l'enquête « confirme un résultat désormais robuste : la CPGE est, pour une large majorité, vécue comme une expérience positive et formatrice. Le rapport à la scolarité est très favorable, la coopération l'emporte sur la compétition, et la plupart des élèves interrogés déclarent qu'ils et elles referaient ce choix ». Certains points doivent toutefois attirer notre attention et nous indiquent des pistes de réflexion et d'action. Il s'agit notamment de la gestion du stress qui apparaît comme plus difficile pour les filles et, dans une moindre mesure, pour les boursiers<sup>3</sup>.

Cette différence selon le genre s'observe également au niveau de l'évolution des effectifs de CPGE. **La note flash du SIES** (Systèmes d'information et études statistiques du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace) parue en février dernier, indique que si le nombre global d'étudiants inscrits en classe préparatoire reste stable à la rentrée 2025 (87 100) après une forte hausse en septembre 2024, le nombre de filles baisse alors que le nombre de

---

<sup>1</sup> Cette première vague s'adressait aux étudiants de seconde année et aux cinq-demis ou cubes. Le 23 mars dernier, nous avons lancé la seconde vague de l'enquête, cette fois auprès des étudiants de première année. Elle se terminera le 10 mai.

<sup>2</sup> L'enquête sur le bien-être et la réussite en classe préparatoire est organisée par l'APLCPGE tous les deux ans. Il s'agit cette année de sa deuxième édition. La première a été organisée en 2023-2024.

<sup>3</sup> Note du CEPREMAP : <https://www.cepemap.fr/2026/02/classes-prepas-preserver-le-positif-reduire-les-ecarts/>

Diaporama présenté lors de la conférence de presse du 16 janvier : <https://aplcpe.fr/aplcpe-actualites/le-diaporama-2026/>

garçons continue d'augmenter<sup>4</sup>. Autre point de vigilance mis en avant par les statisticiens du ministère : la stabilité constatée cache en réalité une érosion des inscriptions en première année (-3% toutes filières confondues), nettement plus marquée dans les classes littéraires (-5,6 %) et économiques et commerciales (-5,1 %).

Le fonctionnement et le devenir des classes préparatoires intéressent aussi la **Cour des comptes**, qui a décidé de conduire une enquête sur le sujet. Nous en avons été officiellement avisés en décembre dernier et une délégation de notre Bureau a été auditionnée le 25 mars. Nous avons à cette occasion particulièrement insisté sur les ressources humaines, demandant entre autres un renforcement du positionnement hiérarchique du proviseur, davantage de transparence et une clarification des procédures pour le pilotage du mouvement, ainsi qu'une rationalisation de la gestion des colles. Nous avons réaffirmé notre attachement aux internats, que nous considérons comme un excellent levier d'ouverture sociale, mais aussi de féminisation dans les filières où les filles sont sous-représentées, en insistant sur la nécessité, dans un souci d'équité, d'harmoniser les conditions d'accueil au niveau national. Nous sommes passés rapidement sur le sujet des conventions avec les universités car nous voulions marquer notre mécontentement face à l'inertie de certains rectorats et partenaires universitaires. Nous avons redit notre souhait de voir lancée par le ministère une campagne nationale de promotion des classes préparatoires, meilleur moyen à nos yeux d'attirer un public scolaire plus vaste et diversifié.

Et puis, comme nous avons devant nous des spécialistes de la gestion des fonds publics, nous avons bien sûr évoqué les questions financières. Il nous semblait en effet important de profiter de l'occasion pour répondre au reproche qui nous est souvent fait de coûter cher. **Le coût annuel d'un préparatoire est élevé, c'est indéniable, mais celui de l'échec dans le premier cycle de l'enseignement supérieur ne l'est-il pas tout autant, sinon plus ?** Par ailleurs, il faut comparer ce qui est comparable. Or, comment mettre sur le même plan des formations qui proposent deux « semestres » de douze semaines par an avec deux séries d'évaluation et nos classes où, dès le premier septembre et jusqu'à fin juin, nous accueillons les étudiants du lundi au samedi avec chaque semaine une trentaine d'heures de cours, des devoirs surveillés et évaluations dans plusieurs matières, ainsi que des interrogations orales ? Sans parler de l'encadrement renforcé et de l'accompagnement que nous assurons avec nos équipes.

Le rapport devrait paraître en décembre 2026 ou janvier 2027, espérons qu'il dressera un portrait nuancé et équilibré des CPGE.

Il sera en tout cas très certainement à l'ordre du jour de notre prochain congrès, à l'occasion duquel une nouvelle équipe dirigeante sera élue pour deux ans.

Bonne fin d'année scolaire et bien amicalement à tous,

Joël Bianco  
Président

---

<sup>4</sup> <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-effectifs-en-classes-preparatoires-aux-grandes-ecoles-la-rentree-2025-2026-100950>

# Programme du congrès des 16 et 17 janvier 2026

**Vendredi 16 janvier 2026**

**Matin : au lycée Henri IV, 23 rue Clovis, Paris 5<sup>ème</sup>**



**9h30** : accueil café

**10h00** : ouverture du congrès

Présentation des résultats de l'enquête sur le bien-être et la réussite étudiants.

Préparation de la conférence de presse

Introduction de Claudia Senik, professeure à Sorbonne Université et à l'Ecole d'économie de Paris (PSE), directrice du CEPREMAP (Centre pour la recherche économique net ses applications).

**11h00** : travail en 3 ateliers

- Questions d'actualité (quelques thématiques qui pourront être abordées : ouverture des internats le week-end, filles et sciences en CPGE : exemples d'initiatives et d'expérimentations, stages en entreprise pour les CPGE ECG notamment...)
- Ressources à partager : quelles évolutions pour les ressources mises à disposition sur le site de l'APLCPGE ?
- Echange de pratiques (quelques thématiques qui pourront être abordées : dotations horaires, remplacements et congés, colles et rémunérations des surveillants, concours et surveillance...)

**12h30-14h00** : buffet au lycée Henri IV

**14h00-16h00** : réunion plénière

- Restitutions des ateliers
- Echanges autour de la question de l'amplitude d'ouverture des lycées et en particulier des internats le week-end, en présence d'un représentant de Régions de France

**16h00-17h00** : conférence de presse autour des résultats de l'enquête sur le bien-être et la réussite étudiants. Tous les congressistes qui le souhaitent pourront y assister.

**à 19h00** : cocktail dînatoire à bord de la péniche « Sans Souci » (péniche privatisée) avec circuit sur la Seine (2h30) et animation musicale (90 places maximum)

**Samedi 17 janvier 2026**

**Au lycée Louis le Grand, 123 rue Saint-Jacques, Paris 5<sup>ème</sup>**



**8h30** : accueil café

**9h00** : Assemblée générale extraordinaire

**9h30** : Assemblée générale statutaire

**10h30** : pause-café

**11h00** : table ronde

« **Féminiser les études et les métiers scientifiques** » avec :

- **Dominique Vérien**, présidente de la délégation aux droits des femmes du Sénat
- **Catherine Sueur**, cheffe du service de l'Inspection générale des finances
- **Valérie Brusseau**, présidente de l'association « Elles bougent »
- **Romain Soubeyran**, directeur général de Centrale-Supelec

**12h30** : buffet

**14h00** : fin du congrès

**Vendredi 16 janvier 2026**

**au lycée Henri IV**

## **Compte-rendu de l'atelier « Echange de Pratiques »**

Cet atelier a pour objectif d'étoffer la F.A.Q publiée sur le site de l'A.P.L.C.P.G.E (adhérents). Elle a été élaborée suite à l'atelier du congrès 2025.

La présentation de cette F.A.Q sur le site internet sera revue et se déclinera par les 5 thématiques essentielles qui sont :

- La gestion des professeurs de C.P.G.E
- Les services des enseignants de C.P.G.E
- Les colles en C.P.G.E
- La vie scolaire en C.P.G.E
- L'organisation des concours aux grandes écoles d'ingénieurs.

L'atelier du Vendredi 17 janvier 2026 a mis en exergue quelques problématiques :

- **La gestion des demandes de temps partiels (préparatoires à la retraite)**
  - Ces demandes augmentent fortement depuis un an ;
  - Les personnels de direction se retrouvent seuls car il est logique d'apporter une réponse positive à ces demandes d'enseignants tout en sachant que ni les services des rectorats ni l'Inspection générale ne sont en capacité de trouver des enseignants pour des services de 40% ou 50 % ;

**Les participants à l'atelier souhaiteraient que l'A.P.L.C.P.G.E intervienne auprès de l'Inspection générale afin que soit constitué par académie un fichier recensant les ressources humaines potentielles par discipline ce qui faciliterait la tâche des personnels de direction.**

- **Les remplacements de courte durée en C.P.G.E :**
  - Seules les H.S.E permettent de rémunérer des enseignants de C.P.G.E qui acceptent d'effectuer des remplacements de courte durée dans des classes de C.P.G.E ;
  - Malgré le fait que l'académie de Rennes accepte l'existence de Pacte pour des enseignants de C.P.G.E pour du R.C.D, le texte officiel rappelle l'interdiction d'établir des

actes pour les enseignants de classes préparatoires (circulaire MENH2525244N du 22.09.2025)

- **Les colles en C.P.G.E :**

- Un enseignant de plus de 67 ans peut-il effectuer des colles. Aucun texte ne l'interdit, cependant certaines académies refusent de rémunérer des personnels dont l'âge est supérieur à 67 ans.
- Les personnels de direction témoignent de leur grande difficulté pour gérer notamment le contrôle du service fait. La multiplicité des outils ne permet pas de trouver une solution parfaite et reste un travail très chronophage.

- **Les concours aux grandes écoles**

- Rappel que les personnels de direction ne touchent aucune rémunération pour l'organisation et la gestion des concours littéraires ;
- L'AP.L.C.P.G.E, en juin 2025 a fait un travail de synthèse des différences principales qui existent entre les banques de concours et qui induisent des complexités pour les personnels de direction. Cette synthèse a été transmise aux directions des concours afin que certaines consignes puissent être communes sur tous les concours. A suivre.

- **Proposition en fin d'atelier :**

André HARBULOT, animateur et membre du bureau propose qu'on établisse un groupe Whatsapp « Perdrix CPGE » sur la base du volontariat, groupe qui pourrait échanger efficacement dès qu'une situation complexe apparaît dans la gestion de nos classes préparatoires.

Le bureau de l'A.P.L.C.P.G.E en discutera le Lundi 16 mars 2026.

## **Compte-rendu de l'atelier « Questions d'actualité »**

### **1. Surveillances des concours des grandes écoles :**

=> Mouvement de fond dans l'académie de Grenoble demandant que la surveillance ne fasse pas partie de l'obligation de service des professeurs de CPGE2.

=> Proposition de relancer le ministère et les SG des rectorats pour avoir une règle commune nationale et prévenir qu'il faudra sûrement disposer de budgets pour financer des surveillants.

### **2. Information sur la thématique internat des lycées pour les étudiants en CPGE :**

Constat : certains établissements bénéficient d'un internat ouvert 7/7 et d'autres 6/7 (sans la nuit du samedi).

A la suite de ce constat, un courrier transmis à Mme Delga, présidente de Régions de France. Cela explique donc la présence d'un représentant de Régions de France lors de la réunion plénière de cet après-midi.

Les collègues présents dans l'atelier mentionnent :

- L'ouverture 7jrs/7 pose la problématique de l'ouverture des établissements à des horaires qui ne sont pas usuels pour le 2nd degré. Cela peut donc nécessiter des agents mis à disposition par la collectivité territoriale ;
- Cela impacte également les moyens AED qui sont calculés par les rectorats en fonction du secondaire sans tenir compte des étudiants ;
- Cela impacte donc en bout de chaîne la surveillance et l'encadrement des étudiants dans les internats et la responsabilité des personnels de direction lors des nuitées de weekend.

=> cela impacte avec force la surveillance et l'encadrement des étudiants à l'internat.

Si on ne peut pas accueillir les jeunes le week-end, cela influe négativement sur l'ambition de mixité sociale. L'attribution des chambres peut donc être réfléchi à l'aune du niveau social de l'élève.

### **3. Aborder les aménagements pour les DS dans la scolarité des CPGE et liaison avec les concours :**

On voit se multiplier les cas d'aménagements. Lorsqu'on est dans la suite du pré-bac, on se situe dans la continuité.

- Inquiétude / à l'inflation des aménagements dans le 2nd degré qui commence à irriguer les CPGE ;
- Règle possible : s'il n'y a pas eu d'aménagements dans le secondaire, on demande un bilan => même stratégie que dans le secondaire : si pas de documents officiels, pas d'aménagements.

Il y a une accoutumance aux aménagements qui pose la problématique de l'équité aux concours.

L'APLCPGE pourrait porter le sujet auprès du ministère car les familles ont compris que les aménagements du bac sont ipso facto reconduits. Cela semble une stratégie facilitante pour les concours. Le constat de rupture d'équité se développe...

Cependant, si c'est certifié par un médecin, il n'est pas possible pour un personnel de direction de contredire ou refuser la demande des familles.

### **4. Projet d'interdiction du téléphone par le ministre Geffray :**

La question d'actualité relative à l'interdiction des téléphones portables dans l'enceinte des lycées, ou du moins son utilisation, est soumise à l'assemblée.

D'un point de vue réglementaire, on peut différencier un pré-bac d'un post bac dans un RI d'établissement :

=> exemple du lycée Thiers mais secteur séparé pour les CPGE et lorsqu'ils vont dans les couloirs du lycée, les Prépa ont interdiction du téléphone. La plus-value en termes de climat scolaire pour chacun est évidente.

Certains lycées à CPGE expérimentent des armoires anti portable pour les DS et les cours :

- La plus-value est également évidente
- Cependant, que se passe-t-il si un étudiant prend un téléphone qui n'est pas le sien ?
  - Solution : mettre à disposition des armoires pour téléphones portables avec des casiers individuels, mais cela a un coût financier pour l'établissement...

La cité scolaire Berlioz à Vincennes expérimente les boîtes de rangement de téléphones portables. Cela fonctionne très bien (début et fin d'heure pour la dépose et la récupération), avec une boîte par salle.

La gestion du téléphone doit aussi permettre une amélioration de la qualité de vie des CPGE, entre autres par rapport au sommeil.

Il faudrait donc développer l'éducation à la gestion des portables en apprenant aux étudiants, par exemple, à constater leur temps d'écran et réduire celui-ci.

L'éducation est essentielle. Des collègues mettent en avant l'association e-enfance (<https://e-enfance.org/>) qui alerte sur les conduites à risque, sur les usages des IA compagnons, des réseaux sociaux (...).

## **APLCPGE - Assemblée générale extraordinaire**

**17 janvier 2026**

**Lycée Louis-Le-Grand - Paris**

**Date :** 17 janvier 2026

**Heure de début :** 9h00

**Heure de fin :** 09h30

**Lieu :** Lycée Louis-Le-Grand

**Nombre de participants adhérents :** 72

### **1- Proposition de modification du point 3 des statuts de l'APLCPGE**

Le point 3 des statuts actuels limite l'adhésion aux membres honoraires, proviseurs et proviseurs adjoints.

Problème identifié : certains proviseurs adjoints mutent vers des postes de direction en collège (principal, principal adjoint) et ne peuvent plus rester membres car ils ne sont plus « proviseurs » ou « proviseurs adjoints ».

Proposition : remplacer les mentions « proviseur » et « proviseur adjoint » par « personnels de direction » pour permettre à ces collègues de rester membres.

Discussion sur l'inclusion des personnels en emploi fonctionnel : certains membres s'inquiètent que l'association ne devienne trop large et perde son identité spécifique aux personnels de direction en CPGE.

Discussion aussi sur le sens de l'association avec des personnels qui ne serait plus en charge de CPGE. Risque de décalage par rapport aux problématiques spécifiques des CPGE.

Après discussion, la proposition de modification suivante est présentée :

### **Point 3 actuel :**

« Elle accueille également, en qualité de membres honoraires, les proviseurs et proviseurs-adjoints adhérant à l'Association au moment de leur cessation d'activité, et en qualité de membres associés, des proviseurs et proviseurs-adjoints qui, par suite de mutation, ne possèdent plus de classe préparatoire dans leur établissement. »

### **Point 3 modifié :**

« Elle accueille également, en qualité de membres honoraires, les **personnels de direction** adhérant à l'Association au moment de leur cessation d'activité, et en qualité de membres associés, des **personnels de direction** qui, par suite de mutation, ne possèdent plus de classe préparatoire dans leur établissement. »

La majorité des membres de cette assemblée générale extraordinaire est favorable à ce changement de statuts.

## **2- Proposition de modification du point 5 des statuts de l'APLCPGE**

Problème rencontré : entre deux élections (durée de deux ans pour un mandat), des membres du bureau peuvent partir (mutation, démission) sans procédure prévue pour leur remplacement.

**Proposition** : ajouter un point à l'article 5 des statuts pour permettre au conseil d'administration de procéder à un appel à candidature en interne pour le bureau afin de pourvoir les postes vacants sans organiser une assemblée générale extraordinaire.

Cette mesure vise à faciliter la continuité du fonctionnement du bureau, composé de 10 membres.

En cas de nombre de candidats supérieur au nombre de postes à pourvoir au sein du bureau, une élection interne au conseil d'administration pourra être organisée.

Après discussion, la proposition de modification est présentée :

### **Ajout d'un point 5.3**

« En cas de vacances de poste au sein du bureau de l'APLCPGE, le bureau en exercice peut faire appel à candidature au sein des membres du conseil d'administration. En cas

de nombre de candidatures supérieur au nombre de postes à pourvoir au sein du bureau, une élection pourra être organisée au sein du conseil d'administration »

La majorité des membres de cette assemblée générale extraordinaire est favorable à ce changement de statuts.

M. Joël BIANCO

Président de l'APLCPGE

M. Philippe TAMISIER

Secrétaire général de l'APLCPGE

**17 janvier 2026**

**Lycée Louis-Le-Grand - Paris**

**Date :** 17 janvier 2026

**Heure de début :** 9h30

**Heure de fin :** 11h00

**Lieu :** Lycée Louis-Le-Grand

**Nombre de participants adhérents :** 72

**Table des matières**

1.	Rapport moral du président – année 2025 .....	15
1.1.	Participation à des groupes de travail et séminaires .....	15
1.2.	Interventions.....	15
1.3.	Initiatives de l'APLCPGE.....	16
1.4.	Comité régional d'île-de-France sur les CPGE .....	16
1.5.	Filles et mathématiques, filles et sciences .....	16
1.6.	Partenariats.....	17
1.7.	Instances de l'association .....	17
1.8.	Communications - Publications .....	17
1.9.	Fonctionnement interne.....	18
1.10.	Priorités proposées pour 2026.....	18
2.	Rapport financier et certification des comptes.....	19
2.1.	Les adhésions à l'APLCPGE.....	19
3.	Fixation du montant des cotisations 2026 - 2027 .....	21
4.	Questions diverses.....	22
4.1.	Proposition de création d'un trombinoscope des membres de l'association.....	22
4.2.	Classes préparatoires intégrées : enjeux et inquiétudes .....	22

# Rapport moral du président – année 2025

Le rapport moral 2025 est présenté par le président de l'APLCPGE, M. Joël Bianco

## Participation à des groupes de travail et séminaires

- Réunions de la commission « Accès aux grandes écoles » de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) ;
- Groupe de travail « Parcoursup » de la CGE ;
- Congrès annuel de la CGE ;
- Réunions du comité de pilotage national Parcoursup ;
- Comité de la BEL ;
- Comité de concertation et de suivi des CPGE au MESR (13 mai 2025) ;
- Groupe de travail préparatoire au mouvement 2025 des CPGE avec le groupe d'histoire-géographie de l'IGESR ;
- Participation à une table ronde à Audencia Nantes dans le cadre du Continuum CPGE-GE, sur le thème des oraux de concours ;

J'ai reçu une conseillère référendaire de la Cour des Comptes le 2 juillet dans le cadre d'un « travail exploratoire (note de faisabilité) en prévision de la réalisation d'une évaluation de politique publique sur les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) en 2025-2026 ». La Cour a finalement décidé de conduire cette évaluation en 2026. Une représentation du bureau sera auditionnée en mars prochain.

## Interventions

- Intervention, comme chaque année, auprès des directions de certains concours (ENS Lyon, ENS Saclay, HEC) au moment des oraux pour demander la modification des convocations de certains candidats (faute de concertation entre les écoles, plusieurs étudiants se sont vu convoquer à des endroits très éloignés sans disposer de suffisamment de temps pour se déplacer, voire à deux endroits différents au même moment) ;
- Interventions, comme chaque année, auprès des universités concernées à la suite de plusieurs problèmes constatés dans la mise en œuvre des conventions.

**Sur ces deux dossiers force est de constater que malgré tous nos efforts, nous n'arrivons pas à avancer de manière significative.**

- Suivi du dossier d'**ouverture de prépas intégrées d'écoles d'ingénieurs dans des lycées publics à CPGE** ;

- Courrier adressé à la DGRH du ministère (18 septembre) pour demander une clarification sur la question de la possibilité de faire appel aux professeurs de CPGE pour surveiller les écrits des concours. Aucune réponse reçue à ce jour.

## Initiatives de l'APLCPGE

- Courrier adressé à Carole Delga, présidente de *Régions de France* le 20 mai pour demander une **harmonisation des pratiques entre les différentes régions en matière d'amplitude d'ouverture des lycées durant la semaine et des internats le week-end**. C. Delga nous a répondu le 24 juin, nous conseillant de prendre contact avec François Bonneau, vice-président de *Régions de France*. Une délégation du bureau a échangé en visio avec M. Bonneau le 17 novembre. Il a été décidé que *Régions de France* participerait à notre congrès et que l'APLCPGE serait associée à partir du premier semestre 2026 à un groupe de réflexion de *Régions de France* sur l'amplitude d'ouverture des lycées et internats ;
- Courrier adressé aux différentes directions des concours pour leur proposer d'**harmoniser les instructions et consignes données pour les écrits**. Les premiers retours sont plutôt positifs. Nous avons pour objectif de mener à bien ce travail en 2026.

## Comité régional d'Île-de-France sur les CPGE

- **L'APLCPGE a participé à cette instance constituée à l'initiative du recteur Beignier et qui s'est réunie trois fois entre décembre 2024 et mars 2025. Un rapport a été publié en mars 2025 ;**
- Si nous partageons globalement le constat établi, nous avons contesté l'affirmation selon laquelle le bien-être des étudiants serait « encore un angle mort du fonctionnement des CPGE ». Nous avons en effet rappelé lors des travaux les résultats de notre enquête sur le bien-être et la réussite en CPGE qui ont montré que très majoritairement nos étudiants se sentaient bien en classe préparatoire. Le « Rapport Beignier » n'a pas été repris à son compte par sa successeure et il n'a pas eu de suite ;
- En avril 2025, les associations de professeurs de CPGE ont publié un communiqué de presse pour critiquer la méthode de travail retenue ainsi qu'une partie de constats et préconisations formulés dans le rapport.

## Filles et mathématiques, filles et sciences

- Participation à la démarche de réflexion collective organisée par Centrale-Supélec sur la féminisation des sciences de l'ingénieur, des mathématiques et de la physique ;
- **Réunion avec la ministre E. Borne au ministère le 13 juin autour du plan « Filles et maths »**. Participaient également les associations de professeurs de CPGE concernées et Renasup (enseignement supérieur privé) ;

- Dans le prolongement de cette réunion, le ministre délégué à l'enseignement supérieur a souhaité recevoir des représentants de l'APLCPGE. L'audience a eu lieu le 15 juillet au MESR.

## Partenariats

Nous avons signé deux **conventions de partenariat** en 2025 :

- La première avec le **CEPREMAP**, qui permet de pérenniser notre enquête sur le bien-être et la réussite en CPGE. Elle est désormais réalisée tous les deux ans. Cette convention permet à chaque établissement qui le souhaite, d'être destinataire des données relatives à ses propres élèves ;
- La seconde avec le **média Thotis**, pour une meilleure connaissance des classes préparatoires et une plus grande visibilité de l'APLCPGE.

## Instances de l'association

- Notre congrès 2025 s'est tenu aux lycées Henri IV et Louis-le-Grand les 17 et 18 janvier 2025.
- Comme en 2023 et 2024, nous avons tenu nos deux conseils d'administration annuels hors de l'Île-de-France, le premier le 16 mai au lycée Camille Jullian de Bordeaux, le second le 10 octobre au lycée Poincaré de Nancy ;
- Notre bureau s'est réuni huit fois : le 9 janvier, le 5 février, le 3 avril, le 11 avril, le 9 juillet, le 17 septembre, le 19 novembre et le 17 décembre. Toutes les réunions se sont déroulées en visio, sauf celle du 3 avril qui a eu lieu en présentiel au lycée Frédéric Mistral d'Avignon.

## Communications - Publications

- Nous avons publié trois numéros de notre A4 nouvelle formule : le n° 87 en février, le n° 88 en juillet et le n° 89 en décembre ;
- Deux bulletins sont parus : n° 97 en mai et n° 98 en décembre ;
- **Nous avons également diffusé un communiqué de presse en février intitulé « des étudiants heureux en CPGE » ;**
- Le développement de notre site Internet et l'enrichissement de ses contenus s'est poursuivi (annuaires des CPGE, banque de documents...) ;
- Un effort particulier a été fait pour une **plus grande visibilité de l'association sur les réseaux sociaux**, en particulier LinkedIn ;
- Communication spécifique en direction des personnels de direction :
  - 9 juillet : visio d'accueil et de présentation de l'association pour les personnels de direction nouvellement nommés dans des établissements à CPGE ;
  - 24 septembre : webinaire de présentation de l'APLCPGE pour tous les personnels de direction de lycées à CPGE, adhérents et non adhérents.

## Fonctionnement interne

- Poursuite de la mise à jour et de la réorganisation de notre site Internet (voir plus haut) ;
- Nous avons également poursuivi l'effort d'animation dans les académies. **Notre réseau de correspondants académiques est désormais pratiquement complet.** Cela devrait nous aider à mieux nous implanter dans les académies où nous sommes encore trop peu présents ;
- Nous avons fait de notre mieux tout au long de l'année pour diffuser rapidement à nos adhérents les informations qui nous étaient communiquées par l'institution ou nos partenaires. Nous avons également eu à cœur de répondre aussi vite et clairement que possible aux différentes demandes qui nous parvenaient, qu'il s'agisse de renseigner les collègues ou de les soutenir dans leurs démarches ;
- Deux collègues – Delphine Nibaudeau et Laurent Donnat - ont dû quitter le bureau de l'association pour cause de mutation. Nous avons fait appel pour les remplacer à deux membres du conseil d'administration qui avaient fait acte de candidature lors du congrès 2025. Il s'agit de Véronique Rédini et d'Eric Allies de Gavini. Merci Véronique et Eric d'avoir bien voulu accepter notre proposition et merci à Delphine et Laurent pour le travail accompli !
- **La hausse du nombre d'adhérents se poursuit (149 à ce jour).** Nous pouvons considérer que les difficultés rencontrées pendant et à l'issue de la période Covid sont désormais surmontées.

## Priorités proposées pour 2026

- **Promouvoir le bien-être et la réussite des étudiants**
- **La place des filles dans toutes les CPGE scientifiques**
- **Renforcer le maillage territorial de notre association**

Je suis très heureux et fier de m'engager à vos côtés au sein de notre association. Il m'est particulièrement agréable de travailler dans cette ambiance à la fois studieuse, simple et amicale.

Un grand merci à tous !

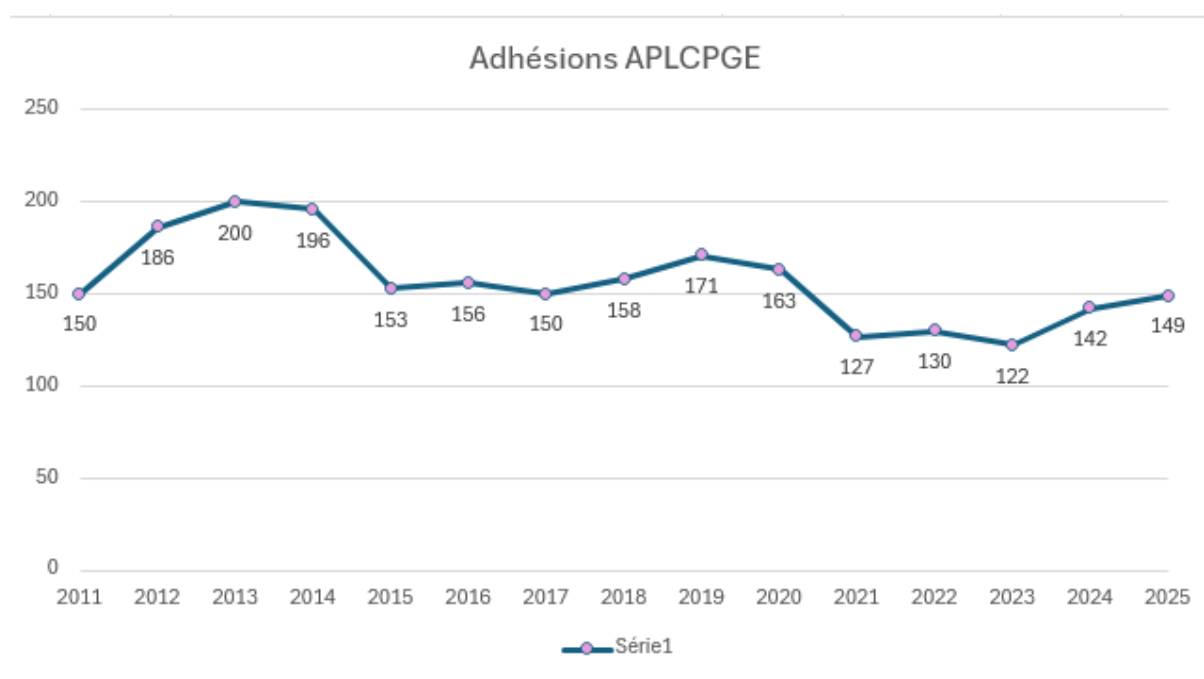
Le rapport moral est soumis au vote.

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité**

### Les adhésions à l'APLCPGE

L'association compte au 14 janvier 2026, 149 adhérents pour l'année scolaire 2025/2026, dont 50 nouveaux (137 adhérents lors du congrès 2025).

Nous étions 122 membres en 2023/2024 et 142 membres en 2024/2025. La campagne d'adhésion se terminant lors du dernier CA de l'année (mai 2025), nous pouvons anticiper une hausse significative des adhésions pour cette année scolaire.



Nous regroupons 97% d'actifs (110 proviseurs et 32 proviseurs adjoints) et 3 % de retraités restés fidèles à notre association.

Nous comptons 34% de nouveaux adhérents en 2025-2026.

## Répartition des adhérents APLCPGE



■ Réadhésions ■ Adhésions

Les femmes représentent 37% de l'effectif total, ce qui est stable par rapport aux années précédentes (39% en 2024-2025, 39% en 2023-2024, 37% en 2022-2023).

Elles sont cependant surreprésentées dans les fonctions de proviseures adjointes. Parmi les femmes cheffes d'établissement, 33% des adhérentes sont des proviseures adjointes alors que parmi les hommes, seuls 15% des adhérents sont des proviseurs adjoints.

30 académies sont représentées cette année contre 27 lors du rapport financier 2024.

La région parisienne compte 28% des membres actifs (Paris 20 adhérents, Versailles 15 adhérents et Créteil 5 adhérents).

Les académies de province les mieux représentées sont Lyon (12 adhérents), Nice (8 adhérents), suivies par Grenoble et la Normandie (7 adhérents).

### Situation financière au 31 décembre 2025

Les recettes sont exclusivement constituées des adhésions des membres et de leurs participations au congrès.

#### Synthèse :

Livret Bleu Association : 25 635,93 € dont 541,41€ d'intérêts au titre de l'année 2025

Compte courant Crédit mutuel : 12 379,98 €

Disponibilités au 31 décembre 2025 : 38 015,91 €

Pour rappel, disponibilités au 01 janvier 2025 (Crédit mutuel) : 40 814,75€

#### Détails compte courant :

Bilan Compte financier crédit mutuel année civile 2025

Objet	Débit	Crédit	Solde
Solde au 01/01/2024		15720,23	15720,23
Adhésions 2024-2025 chèques		450,00	
Adhésions 2024-2025 via Hello Asso		1035,00	
Adhésions 2025-2026 (encaissées au 31/12/2025) chèques		180,00	
Adhésions 2025-2026 (encaissées au 31/12/2025) via Hello asso		5805,00	
Paiements adhérents congrès Janvier 2025 chèques		1125,00	
Paiements adhérents congrès Janvier 2025 via Hello Asso		1620	
Paiements adhérents congrès Janvier 2026 (encaissés au 31/12/2025 par chèques)		0,00	
Paiements adhérents congrès Janvier 2026 (encaissés au 31/12/2025) via Hello asso		4635,00	
Dons reçus		125,00	
Remb doubles cotisations	225,00		
Assurance MAIF	134,12		
SOUTIEN ASSO SPORTIVE/CULTURELL		95,87	
FACT SGT	95,87		
Remboursements déplacements Bureau Avignon	1043,85		
Remboursements déplacements Bureau Bordeaux	770,29		
Remboursements déplacements Bureau Nancy	661,58		
Factures Site APLCPGE Ekole	1057,80		
VIR ACCUEIL CAFE LYCEE HENRI IV		210	
VIR ACHAT CHAMPAGNE LLG		300,6	
Coût Congrès janvier 2025 : 7607,21€			
VIR TRAITEUR GUILLEMARD CONGRES	1530,10		
VIR TRAITEUR GUILLEMARD CONGRES	4461,01		
VIR TRAITEUR GUILLEMARD CONGRES	1105,50		
Coût Congrès janvier 2026 : 6815,4€			
EPLA Beaune vins	477,00		
CHAMPAGNE COCHUT	600,00		
VIR ACOMPTE PENICHE CONGRES 26	5738,40		
	18411,12	30791,10	12379,98

*Nota Bene : Cette année la mise en place du support Hello Asso (Philippe TAMISIER) pour les paiements en ligne et la prise en main efficace du site internet (Pascal CHARPENTIER) ont permis une utilisation efficace, efficiente et massive des paiements en ligne. Cela facilite considérablement la gestion de la comptabilité*

Concernant le congrès 2025, les coûts sont estimés entre 10 000 et 11 000 euros, les recettes ont été d'environ 6 000 à 7 000 euros.

Le rapport financier 2024 présenté par Mme Hélène Martinez, trésorière, et M. André HARBULOT, trésorier adjoint. Les comptes sont certifiés par Mme VINOT et Mme , commissaires aux comptes.

Le document certifié est en annexe 1

Le rapport financier est soumis au vote.

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

### Fixation du montant des cotisations 2026 – 2027

- Les montants actuels des cotisations sont les suivants :
  - Cotisation membres actifs : 45 €.

- Cotisations membres honoraires : 22.5 €
- Proposition est faite par le bureau des augmentations des cotisations à partir de l'exercice 2026 – 2027 :
  - Cotisation membres actifs : 50 €.
  - Cotisations membres honoraires : 25 €

Ces propositions d'augmentations sont soumises au vote.

**Ces propositions d'augmentations sont approuvées à l'unanimité.**

## Questions diverses

### Proposition de création d'un trombinoscope des membres de l'association

- Proposition faite par Didier GUILBAUT, proviseur du lycée Camille Juilliand de Bordeaux, de créer un trombinoscope des adhérents pour faciliter les échanges et la reconnaissance entre membres.
- Collecte volontaire de photos, noms, établissements, départements, et éventuellement coordonnées (téléphone, mail) avec consentement explicite. Ce consentement sera à demander dans la fiche d'adhésion à l'APLCPGE.
- Accord pour mettre ce trombinoscope à disposition sur l'espace réservé du site internet, accessible uniquement aux adhérents à jour de leur cotisation.

### Classes préparatoires intégrées : enjeux et inquiétudes

- Intervention d'un membre sur un projet d'implantation d'une classe prépa intégrée dans un lycée technologique voisin, contre la volonté des chefs d'établissement de la CPGE existante.
- Cette création soulève plusieurs questionnements :
  - Concurrence entre établissements,
  - Recrutement et rémunération des personnels
  - Dévoiement de la philosophie des CPGE.
- M. Bianco met en garde sur les risques liés à ces projets, notamment ceux liés aux écoles d'ingénieurs et agro, qui pourraient dénaturer la mission des CPGE.
- Nécessité de vigilance et d'intervention si ces projets se développent sans concertation.

Intervention d'un membre de l'association pour remercier les membres du conseil d'administration et du bureau pour le travail réalisé.

M. Joël BIANCO

M. Philippe TAMISIER

Président de l'APLCPGE

Secrétaire général de l'APLCPGE

# Compte rendu de la table ronde : Féminiser les études et les métiers scientifiques

- Date : 17 janvier 2026
- Heure de début : 11h
- Heure de fin : 12:30
- Lieu : lycée Louis-le-Grand

## Sommaire

1. Résumé des décisions
2. Participants
3. Introduction et ouverture de la séance
4. État des lieux : une stagnation préoccupante et ses enjeux
5. Analyse des causes profondes : stéréotypes, orientation et impensés du système
6. Le climat dans les études supérieures et le syndrome de l'imposteur
7. Initiatives et leviers d'action : le débat sur les quotas
8. Débat avec la salle et perspectives
9. Suivi des décisions et actions à entreprendre

## 1. Résumé des décisions

N°	Décision / Engagement	Thème Associé
1	Engagement de CentraleSupélec à atteindre 30% de femmes diplômées d'ici 2030-2032. Cet objectif sera atteint via la création de nouvelles filières post-bac (Bachelors) plus attractives, mêlant sciences dures,	Initiatives et leviers d'action

	sciences du vivant et business	
2	Poursuite et intensification des actions de l'association « Elles Bougent ». L'association continuera de promouvoir les carrières scientifiques auprès des jeunes filles via des interventions de "rôles modèles", des visites de sites industriels et des challenges d'innovation (Innovatech).	Initiatives et leviers d'action
3	Poursuite par CentraleSupélec de son initiative de formation des professeurs de lycée. L'école continuera d'accueillir des professeurs de sciences pour leur présenter les filières d'ingénieurs et les débouchés, afin de mieux outiller ces prescripteurs d'orientation	Initiatives et leviers d'action
4	Recommandation forte d'étudier la question des internats. Il est reconnu que l'accès à des internats, notamment ouverts le week-end, est un levier crucial pour favoriser l'accès des jeunes filles (et l'ouverture sociale) aux classes préparatoires	Débat avec la salle
5	Aucun consensus sur l'instauration de quotas aux concours. Malgré un débat approfondi, aucune décision n'a été prise. Les arguments contre (risque de stigmatisation, effet de vases communicants) et pour (levier nécessaire face à la stagnation) ont été longuement exposés	Initiatives et leviers d'action

## 2. Participants

- Joël Bianco : président de l'APLCPGE.
- Thibaud Arnoult : modérateur, cofondateur du média THOTIS.
- Dominique Vérien : sénatrice, présidente de la délégation sénatoriale aux droits des femmes.
- Catherine Sueur : cheffe de l'Inspection générale des finances, co-auteurice du rapport "Filles et mathématiques".
- Valérie Brusseau : Présidente de l'association « Elles Bougent », Directrice R&D.
- Romain Soubeyran : directeur général de CentraleSupélec.
- Adhérents de l'APLCPGE, représentants de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, de la CGE, de la CDEFM, d'associations de professeurs de CPGE, de partenaires, de journalistes.

### 3. Introduction et ouverture de la séance

Joël Bianco ouvre la table ronde en soulignant l'importance et l'actualité du sujet de la place des filles dans les filières et métiers scientifiques. Il insiste sur le fait que cet enjeu citoyen concerne tous les acteurs de la chaîne éducative et que personne ne peut se défaire de sa responsabilité. Il met en garde contre l'inaction et le déni, comparant l'attitude de certains à celle observée par le passé sur d'autres sujets de société. Il conclut en affirmant la nécessité d'agir collectivement, par des expérimentations et des "petits pas", pour lutter contre ce phénomène.

Le modérateur, Thibaud Arnoult, prend ensuite la parole pour présenter les intervenants et structurer le débat en quatre temps : l'état des lieux, les causes profondes, le climat dans les études supérieures, et enfin les initiatives et leviers d'action.

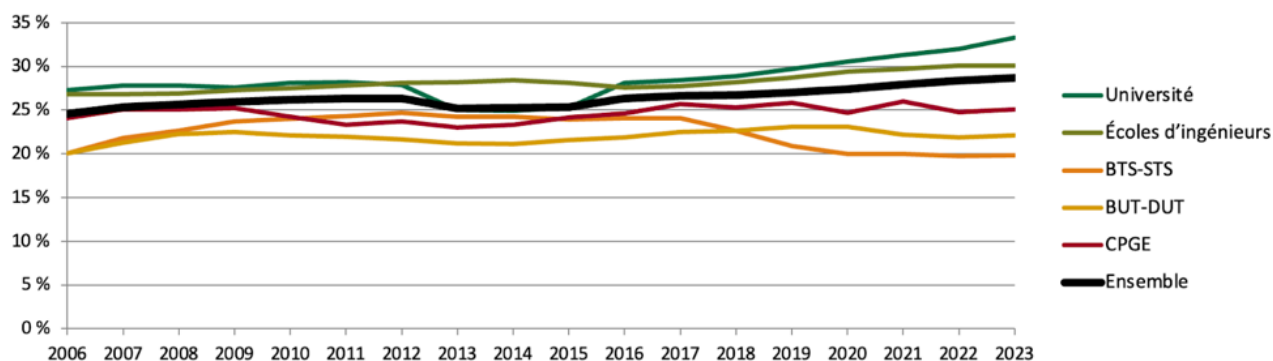
### 4. État des lieux : une stagnation préoccupante et ses enjeux

#### Introduction

Cette première partie dresse un constat chiffré de la situation et explore les conséquences économiques et sociétales de la sous-représentation féminine dans les sciences. L'objectif est de quantifier le problème pour mieux en saisir l'ampleur et l'urgence.

## La sous-représentation des femmes dans les filières STEM est un phénomène ancien

Évolution de la part de femmes dans les formations de l'enseignement supérieur depuis 2006



Source : Mission à partir des données RERS-DEPP.

## Un constat de stagnation durable

Catherine Sueur présente un graphique illustrant l'évolution de la part des femmes dans les filières scientifiques depuis 20 ans. Le constat est sans appel : après une phase de progression dans les années 80-90, la part des femmes stagne autour de 25-30% dans les écoles d'ingénieurs et les classes préparatoires scientifiques. Cette stagnation durable est qualifiée de "particulièrement préoccupante" car elle montre que les efforts menés jusqu'à présent n'ont pas permis de franchir un nouveau cap.

## Les enjeux économiques et sociétaux

Le débat s'est ensuite porté sur les raisons pour lesquelles cette stagnation est un problème majeur. - Un enjeu de société : La sénatrice Dominique Vérien souligne qu'un seuil de 30% est psychologiquement important pour ne pas se sentir en minorité. Plus fondamentalement, elle alerte sur le risque de concevoir un monde futur pensé majoritairement par et pour les hommes. > Dominique Vérien : "L'ingénierie, c'est ce qui prépare notre monde de demain. Et s'il n'est fait que par des hommes, il est fait pour des hommes."

- Un coût économique majeur : Catherine Sueur réfute l'idée que ce ne serait qu'une question de "choix" individuel. Elle cite une étude du CAE montrant que plus de femmes innovatrices générerait une croissance significative (passer de 12% à 15% de femmes innovatrices rapporterait 5 milliards d'euros). De plus, 75% des inégalités salariales s'expliquent par la "ségrégation occupationnelle", les femmes étant concentrées dans des secteurs moins rémunérateurs. > Catherine Sueur : "Le fait que les femmes soient sous-représentées dans les filières scientifiques, il a eu un premier impact absolument majeur, qui est qu'on perd de la croissance."
- Un impact sur la performance des entreprises : Il est rappelé qu'une meilleure mixité améliore la productivité des entreprises (gain de 2-3% selon France Stratégie) et l'efficacité de l'innovation (gain de 40% selon d'autres études). Les équipes mixtes sont plus à même de comprendre un marché où les femmes sont souvent prescriptrices.

## Conclusion du thème

La stagnation de la part des femmes dans les filières scientifiques n'est pas un simple fait statistique, mais un problème aux conséquences lourdes. Il représente un coût économique direct en termes de croissance et d'innovation, perpétue les

inégalités salariales et risque de créer un monde futur biaisé. La nécessité d’agir est donc justifiée, non seulement par un principe d’égalité, mais aussi par un impératif de performance collective.

## 5. Analyse des causes profondes : stéréotypes, orientation et impensés du système

### Introduction

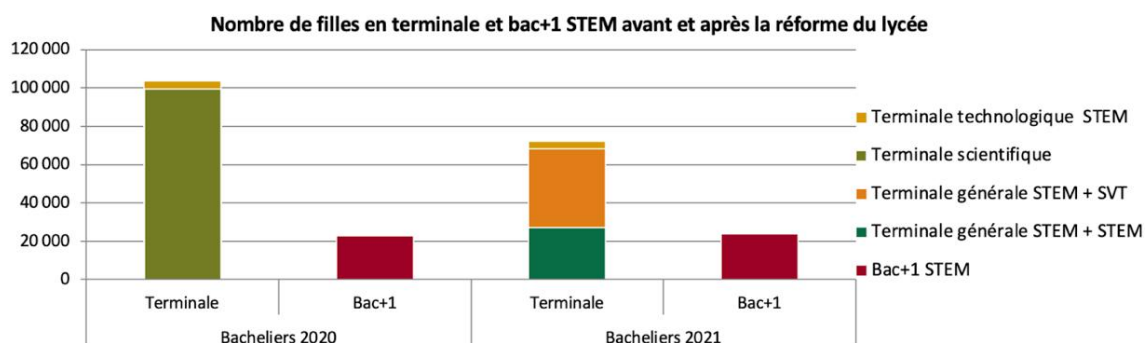
Cette section se penche sur les origines du problème, en écartant les explications simplistes pour se concentrer sur les mécanismes complexes et profondément ancrés qui détournent les filles des sciences. L’analyse met en lumière le rôle central des stéréotypes de genre et des biais inconscients à tous les niveaux de la société.

### Démystification des fausses causes

Catherine Sueur déconstruit trois explications souvent avancées mais erronées : 1. Le renvoi de la faute : Chaque niveau du système éducatif (prépa, lycée, collège) tend à blâmer le niveau précédent, créant une inertie généralisée. 2. Le niveau des filles en mathématiques : Les études montrent qu’à niveau équivalent, les filles s’orientent moins vers les filières scientifiques. L’écart de niveau observé est marginal par rapport à l’ampleur du phénomène d’évitement. 3. La réforme du bac : Présentée comme un “bouc émissaire”, l’analyse des données de Parcoursup montre que la proportion de filles s’orientant vers des études scientifiques post-bac est restée la même avant et après la réforme.

## Après la réforme du lycée, le nombre de femmes s’orientant en STEM est resté stable

### Chiffres bruts d’orientation



Source : Mission, d’après BCP et Parcoursup.

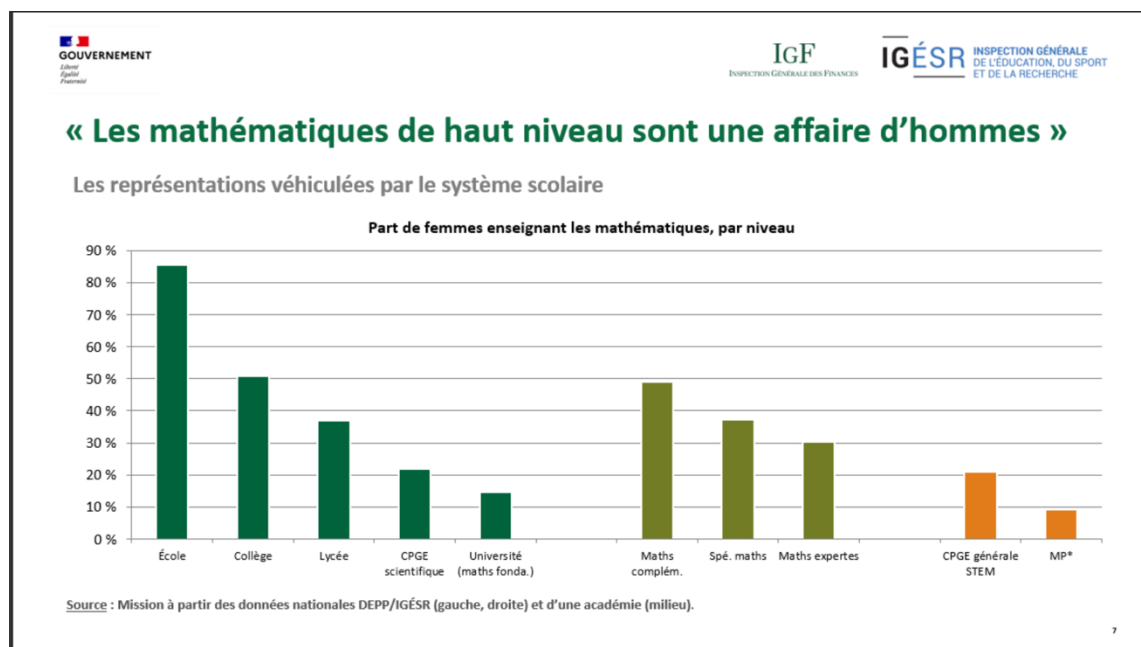
- Le nombre de filles en terminale en STEM a diminué depuis la réforme du lycée, mais **pas le nombre de filles inscrites en première année de STEM** (licences, BTS, BUT, CPGE, écoles d’ingénieurs...).
- Un effet limité sur les écoles d’ingénieurs post-baccalauréat est observé

## Le poids écrasant des stéréotypes de genre

La seule explication qui résiste à l'analyse est celle des stéréotypes. - Des stéréotypes omniprésents : Valérie Brusseau explique que ces stéréotypes sont insufflés dès le plus jeune âge, au sein de la famille et de la société patriarcale (ex: les jouets genrés). L'école relaie ensuite ces biais. Une étude est citée où la performance de petites filles à un exercice de maths change selon qu'on le présente comme de la "géométrie" ou du "dessin".

- Le rôle prescripteur et les biais des enseignants : Plusieurs intervenants soulignent le rôle ambivalent des enseignants. Ils peuvent être des prescripteurs positifs, comme le rapportent de nombreuses femmes scientifiques qui ont été encouragées par un professeur. Mais ils peuvent aussi être des vecteurs de stéréotypes, comme le montre l'étude de Denver Scout où 58% des filles en école d'ingénieurs disent avoir été découragées par leurs enseignants. > Un intervenant : "Quand une fille réussit bien, on dit qu'elle est travailleuse. Quand un garçon réussit bien, on dit qu'il est brillant."

- La quête de sens : Dominique Vérien avance une raison culturelle : les femmes chercheraient davantage un métier qui a du "sens". Les filières scientifiques "dures" (maths, informatique) ne sont pas suffisamment présentées comme porteuses de sens, contrairement aux SVT ou à la médecine, où les filles affluent.



## Conclusion du thème

Le cœur du problème ne réside ni dans les aptitudes, ni dans les réformes structurelles, mais dans un système de stéréotypes de genre qui façonne les perceptions et les choix dès l'enfance. Ces biais, relayés par la famille, l'école et la société, créent une autocensure et un manque de confiance chez les filles, tout en échouant à présenter les métiers d'ingénieur comme des carrières désirables et porteuses de sens. La lutte contre ces stéréotypes et la promotion d'une "pédagogie égalitaire" apparaissent comme les chantiers prioritaires.

## 6. Le climat dans les études supérieures et le syndrome de l'imposteur

### Introduction

Cette partie s'intéresse à l'expérience des jeunes femmes qui parviennent à intégrer les filières scientifiques, notamment les classes préparatoires et les écoles d'ingénieurs. Elle explore le climat qui y règne, les violences sexistes et sexuelles (VSS), et le "syndrome de l'imposteur" qui continue de les affecter.

### Sexisme au quotidien et lutte contre les VSS

Romain Soubeyran (CentraleSupélec) reconnaît l'existence passée d'un "sexisme du quotidien extrêmement fort" dans les écoles. Il détaille les mesures mises en place depuis 2019 pour améliorer le climat : enquêtes annuelles sur les VSS, mise en place d'un plan d'égalité, et une politique de tolérance zéro. Il souligne que ces enquêtes ont permis de "mettre le sujet sur la table" et de légitimer les actions de la direction. Il nuance cependant en précisant que les taux de VSS ne sont pas forcément corrélés à la masculinité d'une école, citant des résultats similaires dans des écoles plus féminisées comme AgroParisTech. > Romain Soubeyran : "On ne tolère plus le sexisme au quotidien. On ne tolère plus parce que ça conduit à des actes beaucoup plus graves quand on est sous l'effet de l'alcool en fin de soirée."

### Le syndrome de l'imposteur et l'autocensure

Le "syndrome de l'imposteur" est identifié comme un obstacle majeur. - Un phénomène plus développé chez les femmes : Romain Soubeyran confirme que les enquêtes internes montrent un sentiment d'imposteur "nettement plus développé chez les femmes". Ce manque de confiance les pousse à s'orienter vers des spécialisations jugées moins "prestigieuses" ou moins rémunératrices (ex: santé-environnement plutôt que maths financières). - Un cercle vicieux : Valérie Brusseau explique que ce syndrome est auto-alimenté par le manque de rôles modèles féminins aux postes stratégiques. Les étudiantes consacrent alors une partie de leur énergie "à justifier leur genre comme étant légitime" plutôt qu'à leurs études. Une étude de l'association « Elles Bougent » révèle que 83% des étudiantes en prépa disent avoir été confrontées à des stéréotypes de genre.

### Conclusion du thème

Même pour les femmes qui surmontent les barrières à l'entrée, le parcours reste semé d'embûches. Si des progrès sont faits pour lutter contre le sexisme et les VSS, le climat ambiant, le manque de rôles modèles et la persistance des biais nourrissent un syndrome de l'imposteur. Ce dernier affecte non seulement leur bien-être, mais aussi leurs choix de carrière, contribuant à perpétuer la ségrégation sociale et les écarts de salaire observés à la sortie.

## 7. Initiatives et leviers d'action : le débat sur les quotas

### Introduction

La discussion s'oriente vers les solutions concrètes pour inverser la tendance. Un large éventail de leviers est exploré, des actions de sensibilisation aux mesures plus coercitives, avec un débat central et passionné sur l'opportunité d'instaurer des quotas.

### Les actions "douces" : information, rôles modèles et attractivité

Plusieurs initiatives visant à agir sur la racine du problème (l'orientation et l'image des métiers) sont présentées : - L'action par les rôles modèles : Valérie Brusseau détaille la stratégie de l'association « Elles Bougent », qui organise des milliers d'interventions de femmes ingénieures et techniciennes dans les établissements scolaires, des visites de sites industriels et des forums pour "montrer la désirabilité de ces métiers". - L'action sur l'attractivité des formations : Romain Soubeyran explique la stratégie de CentraleSupélec pour contourner le faible vivier en prépa.

Décision : Engagement de CentraleSupélec à atteindre 30% de femmes diplômées d'ici 2030-2032. Face à la difficulté d'augmenter le flux d'entrée via les classes préparatoires (où le vivier féminin est de 20-24%), l'école a décidé de créer de nouvelles filières post-bac (Bachelors) en partenariat avec des institutions comme l'ESSEC ou l'Université Columbia. En y intégrant des sciences du vivant ou des aspects "business", ces formations atteignent 45% de filles et permettront, par leur montée en charge, d'atteindre l'objectif global de 30% de femmes diplômées de l'établissement.

- L'importance des internats : La sénatrice Dominique Vérien souligne que la disponibilité de places en internat est un levier essentiel pour attirer les filles en classe préparatoire, en offrant un cadre sécurisant qui rassure les familles.

## Le plan « filles et mathématiques »

### Sous-titre



#### Pilier 1 : former les enseignantes et enseignants

Une première **sensibilisation de 2 h** obligatoire d'ici au 15/09

Un **plan pluriannuel de formation** des professeures et professeurs

Affichage d'une **charte de lutte contre les stéréotypes** dans la salle des professeurs



#### Pilier 2 : rapprocher les filles et les sciences

Mise en place d'**objectifs cibles** dès le lycée d'ici 2030 :

- ✓ +30 000 filles inscrites en maths en terminale
- ✓ 30 % de filles en **CPGE scientifique**
- ✓ 30 % de femmes parmi les nouvelles nominations de **professeurs de CPGE scientifiques**

Création de **classes à horaires aménagées mathématiques-sciences (CHAMS)**, avec au moins 50 % de filles parmi les élèves



#### Pilier 3 : Ouvrir les horizons et susciter des vocations

Programme national de **rôles modèles** : une rencontre par an avec une femme en STEM de la troisième à la terminale

### Le débat central sur les quotas

Le débat sur l'instauration de quotas aux concours d'entrée des grandes écoles a révélé une forte tension entre les intervenants. - Les arguments POUR les quotas : Catherine Sueur et Valérie Brusseau défendent cette mesure comme un mal nécessaire face à 20 ans de stagnation. Catherine Sueur rappelle que la suppression des concours séparés (et donc des quotas de fait) à l'ENS en 1986 a provoqué l'effondrement de la part des femmes.

Elle affirme que la question est "existentielle" pour les classes préparatoires, qui risquent d'être contournées par les écoles si elles n'arrivent pas à attirer plus de filles. > Catherine Sueur : "Ce que je constate, 30 ans après, c'est qu'on n'y est pas arrivé. Donc il y a un truc qu'il faut bouger."

- Les arguments CONTRE les quotas (au concours) : Romain Soubeyran expose plusieurs risques :
  1. Un rebond du sexisme : Les filles admises seraient systématiquement soupçonnées d'être "là parce qu'elles sont des filles".
  2. La stigmatisation des meilleures : Les filles admises sur leur seul mérite ne voudraient pas être associées à une mesure de discrimination positive.
  3. L'exacerbation du syndrome de l'imposteur.
  4. Un impact systémique nul : Mettre des quotas à CentraleSupélec reviendrait à "piquer" des filles à d'autres écoles moins cotées, sans augmenter le nombre total de femmes ingénieures formées

## Conclusion du thème

Aucun consensus n'émerge sur la question des quotas. Si tous s'accordent sur la nécessité d'agir via des actions de sensibilisation et d'amélioration de l'attractivité, une ligne de fracture apparaît sur l'usage de la contrainte. Pour certains, c'est le seul moyen de briser l'inertie ; pour d'autres, c'est une fausse solution aux effets pervers potentiellement dévastateurs. Le débat reste ouvert, mais la pression des entreprises et des objectifs politiques pourrait le faire évoluer.

## 8 Débat avec la salle et perspectives

### Introduction

La dernière partie de la séance a permis d'élargir la discussion avec des questions et des réflexions du public, qui ont enrichi les thèmes déjà abordés.

### Points clés du débat

- Définition des STEM et vases communicants : Gilles Furleau (UPA) s'inquiète que la définition française des STEM, qui exclut les sciences du vivant, puisse fausser l'analyse et l'efficacité des politiques de quotas, en créant des effets de vases communicants entre filières.
- La réforme du lycée et les choix de spécialités : Un intervenant suggère que la réforme du lycée, en forçant un abandon de spécialité en Terminale, pousse les filles à délaisser les mathématiques au profit de doublettes (SVT/Physique) les orientant massivement vers la médecine et les éloignant des filières d'ingénieur.
- L'enjeu de l'orientation et la formation des professeurs : Romain Soubeyran partage une initiative de CentraleSupélec consistant à inviter des professeurs de lycée sur le campus pour leur présenter les métiers d'ingénieur. Le retour très positif a révélé une méconnaissance surprenante de ces filières par les prescripteurs eux-mêmes.
- La question cruciale des internats : Un membre de l'audience a de nouveau soulevé l'enjeu des internats, demandant si des actions concrètes étaient envisagées pour augmenter le nombre de places et garantir leur ouverture le week-end, un frein majeur à l'accès aux prépas pour les filles et les élèves de milieux modestes. Il est confirmé que cette piste est "très sérieusement étudiée" au niveau ministériel.

### Conclusion du thème

Les échanges avec la salle ont confirmé la complexité du sujet, où chaque solution potentielle (quotas, réforme du bac) comporte des effets de bord. Ils ont néanmoins renforcé le consensus sur deux leviers d'action concrets et prioritaires : une meilleure information et formation des professeurs-prescripteurs, et une politique volontariste sur les internats en classe préparatoire.

## 9. Suivi des décisions et actions à entreprendre

N°	Décision / Action	Personne(s)/ Entité(s) Responsable(s)	Actions Spécifiques à Entreprendre	Délais / Critères de Succès
1	Atteindre 30% de femmes diplômées	Direction de CentraleSupélec (Romain Soubeyran)	Poursuivre le développement des Bachelors post-bac (avec ESSEC, Columbia).- Assurer la montée en charge du flux d'étudiants dans ces filières pour atteindre 800 diplômés par an.	Délai : 2030-2032.Critère : 30% de femmes dans l'ensemble des flux de diplômés de l'école.
	Promouvoir les carrières scientifiques auprès des jeunes filles	Association Elles Bougent (Valérie Brusseau)	Organiser des interventions de "rôles modèles" dans les établissements.- Mener des actions d'envergure (Challenge Innovatech, Semaine de l'Industrie).- Participer aux salons étudiants.	Délai : Actions continues et annuelles.Critère : Augmentation du nombre de filles touchées par les actions (objectif de 70 000 filles/an mentionné).
3	Améliorer l'information des prescripteurs d'orientation	Direction de CentraleSupélec (Romain Soubeyran)	Organiser et pérenniser la journée d'accueil pour les professeurs de sciences de lycée.- Augmenter le nombre de professeurs invités (passer de 50 à 100).	Délai : Annuel.Critère : Retour qualitatif des professeurs et, à terme, impact sur les choix d'orientation des élèves de leurs lycées
4	Lever le frein de l'hébergement en prépa	Ministère de l'Éducation Nationale (DGESCO), Associations de proviseurs	Étudier sérieusement la possibilité de transformer des internats de garçons en internats de filles.- Travailler sur l'ouverture des internats le week-end	Délai : Non spécifié ("en ce moment").Critère : Augmentation du nombre de places d'internat

			pour favoriser l'accès des élèves éloignés géographiquement.	accessibles aux filles et ouvertes leweek-end
5	Faire évoluer les mentalités sur les quotas	Tous les acteurs (écoles, associations, pouvoirs publics)	Poursuivre le débat public sur les avantages et inconvénients des quotas.- Évaluer les expériences étrangères et celles menées en politique.- Envisager des quotas globaux par grande filière post-bac (médecine, droit, prépa) pour éviter les déséquilibres.	Délai : Non spécifié.Critère : Parvenir à une position commune ou à une expérimentation encadrée

## Représentativité de l'APLCPGE année 2025-2026

Les chiffres donnés ici se rapportent au nombre d'adhérents APLCPGE de l'année 2025-2026, soit 144 adhérents actifs après le congrès (plus 6 retraités)

Les établissements CPGE publics ont été classés en 3 catégories :

- C1 : établissements avec au plus 5 divisions CPGE
- C2 : établissements comprenant entre 6 et 14 divisions CPGE
- C3 : établissements avec plus de 15 divisions CPGE

### Taux de représentativité «établissements»

Nombre établissements	C1	C2	C3	C1+C2+C3
Tous	275	79	34	388
avec adhérent(s) APLCPGE	55	37	24	116
en % dans la catégorie	20%	46,8%	70,58%	29,9%
Rappel 2024-2025	20,36%	43,4%	70,58%	29,38%

L'APLCPGE est présente dans 29,9% (presque 30%) du total des lycées publics à CPGE, très fortement dans les lycées C3, faiblement dans les lycées C1, mais dans une proportion moyenne dans les lycées C2. **A noter que la représentation de l'APLCPGE dans les lycées C1 n'a pas diminué, et a légèrement augmenté dans les lycées C2, mais la représentativité dans le total reste stable.** Comme toujours, la représentativité dans les lycées à plus de 15 prépas reste importante.

### Taux de représentativité «divisions»

Nombre divisions	C1	C2	C3	C1+C2+C3
Toutes	654	667	732	2053
avec adhérent(s) APLCPGE	161,5	313,5	506,5	981,5
en % dans la catégorie	24,69%	47%	69,19%	47,81%
Rappel 2024-2025	24,25%	44,21%	69,57%	46,83%

Les chiffres correspondent naturellement à ceux du tableau précédent. A noter la « représentativité » de l'APLCPGE en nombre de divisions (47,81% du total national des CPGE des lycées publics).

En conclusion, il est à noter que comme toujours, la représentativité de l'APLCPGE est forte (69,19%) dans les lycées C3 (plus de 15 divisions), moyenne (47%), mais en légère augmentation dans les lycées « intermédiaires » C2, et de 24,69% (presque 25%) dans les lycées avec moins de 5 divisions CPGE. **L'association a cependant légèrement progressé dans son implantation nationale des établissements publics à CPGE**

Mars 2026

**Jean-François Guipont**

Proviseur-adjoint honoraire

Responsable de la rédaction du bulletin

## Conseil d'administration 2025 – 2027

Civilité	Nom Prénom	Fonction	Etablissement	Ville	Académie
M.	<b>ALLIES DE GAVINI Eric</b>	Proviseur	Lycée Lakanal	Sceaux	Versailles
M.	<b>ARRU Stéphane</b>	Proviseur	Lycée Raoul Follereau	Belfort	Besançon
M.	<b>BAQUIAST Paul</b>	Proviseur	Lycée Michelet	Versailles	Versailles
Mme	<b>BASSO Mireille</b>	Proviseure	Lycée Saint-Louis	Paris	Paris
M.	<b>BECKRICH François</b>	Proviseur	Lycée du Parc	Lyon	Lyon
M.	<b>BIANCO Joel</b>	Proviseur	Lycée Louis-Le-Grand	Paris	Paris
M.	<b>BLARDAT Stéphane</b>	Proviseur	Lycée Descartes	Tours	Orléans - Tours
M.	<b>BROYER Jean</b>	Proviseur	Lycée Victor Hugo	Besançon	Besançon
Mme	<b>CANDOTTI Rachel</b>	Proviseure	Lycée Thiers	Marseille	Aix-Marseille
M.	<b>CARBAJO Pierre</b>	Proviseur	Lycée Pasteur	Neuilly	Versailles
M.	<b>CHARPENTIER Pascal</b>	Proviseur honoraire			
M.	<b>CORDIER Julien</b>	Proviseur Adjoint	Lycée Berthollet	Annecy	Grenoble
M.	<b>D'ANGELO Maurice</b>	Proviseur	Lycée Pierre de Fermat	Toulouse	Toulouse
M.	<b>DELAMARE Patrice</b>	Proviseur	Lycée Pierre Corneille	Rouen	Normandie
Mme	<b>DEMARGER Sandrine</b>	Proviseure	Lycée Camille Vernet	Valence	Grenoble
M.	<b>DONNAT Laurent</b>	Proviseur	Lycée Français International	Abu Dhabi	AEFE
M.	<b>GUILBAUT Didier</b>	Proviseur	Lycée Camille Jullian	Bordeaux	Bordeaux
M.	<b>HARBULOT André</b>	Proviseur	Lycée Montesquieu	Le Mans	Nantes
M.	<b>LABORDE Christophe</b>	Proviseur	Lycée Victor Duruy	Paris	Paris
Mme	<b>MARTINEZ Hélène</b>	Proviseure Adjoint	Lycée Daudet	Nîmes	Montpellier
Mme	<b>MOTTA-GARCIA Stéphanie</b>	Proviseure	Lycée Henri IV	Paris	Paris
M.	<b>MOUTONET Thomas</b>	Proviseur Adjoint	Lycée Albert Schweitzer	Le Raincy	Creteil
Mme	<b>NIBAudeau Delphine</b>	Proviseure	Lycée Champollion	Angoulême	Poitiers
Mme	<b>RAGUET Adeline</b>	Proviseure	Lycée Paul Valéry	Paris	Paris
Mme	<b>REDINI Véronique</b>	Proviseure	Lycée Jean-Baptiste Say	Paris	Paris
M.	<b>TAMISIER Philippe</b>	Proviseur	Lycée Masséna	Nice	Nice
M.	<b>ZATAR Karim</b>	Proviseur	Lycée Français de Valence	Valencia (Espagne)	AEFE

## Composition du bureau 2025 - 2027

Fonction	Civilité	Nom
Président	M.	BIANCO Joel
Vice-présidente	Mme	BASSO Mireille
Vice-président	M.	BECKRICH François
Secrétaire général	M.	TAMISIER Philippe
Secrétaire générale adjointe	Mme	REDINI Véronique
Trésorière	Mme	MARTINEZ Hélène
Trésorier adjoint	M.	HARBULOT André
Webmaster	M.	CHARPENTIER Pascal
Responsable correspondants académiques	Mme	CANDOTTI Rachel
Responsable correspondants académiques	M.	Eric ALLIES DE GALVANI
Communication sur réseaux sociaux	M.	CORDIER Julien
Communication, événements	Mme	MOTTA-GARCIA Stéphanie

## Les correspondants académiques de l'APLCPGE

*Coordination des correspondants académiques : Rachel Candotti et Laurent Donnat*

Académie	Lycée	Ville	Nom	e-mail
AIX-MARSEILLE	THIERS	MARSEILLE	Rachel CANDOTTI	rachel.candotti@ac-aix-marseille.fr
AMIENS	LOUIS THUILLIER	AMIENS	Christophe GEORGES	christophe.georges@ac-amiens.fr
BESANCON	VICTOR HUGO	BESANCON	Jean BROYER	jean.broyer@ac-besancon.fr
BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	BORDEAUX	Didier GUILBAUT	didier.guilbault@ac-bordeaux.fr
CLERMONT-FD	CLG BLAISE PASCAL	CLERMONT-FD	Muriel FALIBARON	muriel.falibaron@ac-clermont.fr
CORSE	Giocante de Casabianca	BASTIA	Anne MALKA PUCCINI	anne.puccini@ac-corse.fr
CRETEIL	ALBERT SCHWEITZER	LE RAINCY	Thomas MOUTONET	thomas.moutonet@ac-creteil.fr
DIJON	CARNOT	DIJON	Valérie AUBRY	valerie.aubry@ac-dijon.fr
GRENOBLE	CHAMPOLLION	GRENOBLE	Manuel NEVES	manuel.neves@ac-grenoble.fr
GUADELOUPE	BAIMBRIDGE	POINTE-A-PITRE	Jean DARTRON	jean.datron@ac-guadeloupe.fr
GUYANE	FELIX EBOUE	CAYENNE	Dominique BACHELOT	dominique.bachelot@ac-guyane.fr
LA REUNION	ROLAND GARROS	LE TAMPON	Pascal MAILLOU	pascal.maillou@ac-reunion.fr
LILLE	HENRI WALLON	VALENCIENNES	Geoffroy FONTAINE	geoffroy.fontaine@ac-lille.fr
LIMOGES	GAY LUSSAC	LIMOGES	Jean-Marc COLOMBEAU	jean-marc.colombeau@ac-limoges.fr
LYON	ST JUST	LYON	Jean-Pierre CHARROUIN	jean-pierre.charrouin@ac-lyon.fr
MARTINIQUE	BELLEVUE	FORT DE FRANCE	Raymond ALGER	ralger@ac-martinique.fr
MAYOTTE	BAMAMA	MAMOUDZOU	Laurent PREVOST	laurent.prevost@ac-mayotte.fr
MONTPELLIER	HENRI IV	BEZIERS	Jean-Philippe PAPINEAU	jean-philippe.papineau@ac-montpellier.fr
NANCY-METZ	HENRI POINCARÉ	NANCY	Dominique SCHNITZLER	dominique.schnitzler@ac-nancy-metz.fr
NANTES	MONTESQUIEU	LE MANS	André HARBULOT	andre.harbulot@ac-nantes.fr
NICE	MASSENA	NICE	Philippe TAMISIER	philippe.tamisier@ac-nice.fr
NORMANDIE	CORNEILLE	ROUEN	Patrice DELAMARE	patrice.delamare@ac-normandie.fr
NOUVELLE CALEDONIE				
ORLEANS-TOURS	POTHIER	ORLEANS	Stéphane BLARDAT	stephane.blardat@ac-orleans-tours.fr
PARIS	JEAN BAPTISTE SAY	PARIS	Véronique REDINI	veronique.redini@ac-paris.fr
POITIERS	CAMILLE GUERIN	POITIERS	Isabelle GROLLIER	isabelle.grollier@ac-poitiers.fr
POLYNESIE FRANCAISE	PAUL GOUGUIN	PAPEETE	Isabelle DINAND	
REIMS	CLEMENCEAU	REIMS	Bertrand FRANCOIS	bertrand.francois@ac-reims.fr
RENNES	CHATEAUBRIAND	RENNES	Sophie COLLEAUX	sophie.colleaux@ac-rennes.fr
STRASBOURG	HENRI POINCARÉ	NANCY	Dominique SCHNITZLER	dominique.schnitzler@ac-nancy-metz.fr
TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	TOULOUSE	Maurice D'ANGELO	
VERSAILLES	LAKANAL	SCEAUX	Eric ALLIES DE GAVINI	eallies-de-gavini@ac-versailles.fr